

WAQF ÉCHOS

Magazine d'information de la Haute Autorité du Waqf (HAW) du Sénégal paraissant à Dakar.
N°04 - Janvier - Juin 2025.

PREMIER IFTAR DE LA HAW

Un pas majeur vers le développement du waqf p10



ACTUALITÉS

Touba Ca Kanam lance un fonds waqf monétaire de 100 millions de FCFA p6



INTERVIEW

El Hadji Amar Lô, Président de la Commission de Supervision de la HAW : « *Le waqf transcende la charité traditionnelle* » p20



وقف

Votre **donation waqf** peut changer des vies !

Faites un DON ICI !

Orange Money

3 4 8 5 3 9

Scannez ou tapez le code pour payer
#144#5*code*montant*code secret#
HAUTE AUTORITE DU WAQF

Orange Finance Mobile Sénégal

free=MONEY

HAUTE AUTORITE DU WAQF
SCANNEZ et PAYEZ



OU COMPOSEZ

#150*4*6*0814951*montant*code secret#

OU SUR NOTRE PLATEFORME

www.waqf-senegal.com





Éditorial

Cap sur l'avenir !

*Dr Ahmed Lamine Athie,
Directeur général de la Haute Autorité du Waqf*

C'est avec un profond sens de l'honneur et une détermination renouvelée que je m'adresse à vous en tant que Directeur général de la Haute Autorité du Waqf (HAW), fonction que j'occupe depuis le 3 février 2025. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar Faye, Président de la République du Sénégal, ainsi qu'à Monsieur le Premier Ministre Ousmane Sonko, pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Ma mission s'inscrit pleinement dans l'ambition de faire du waqf un catalyseur majeur du développement socio-économique du Sénégal, en parfaite harmonie avec la vision stratégique de l'Agenda National de Transformation « Sénégal 2050 ».

Ce quatrième numéro de *Waqf Échos* reflète les avancées significatives réalisées depuis le début de mon mandat, notamment à travers des initiatives phares et des partenariats stratégiques. Je souhaite revenir tout particulièrement sur notre premier Iftar (ndogou collectif), organisé le 20 mars 2025, qui a

marqué un moment historique pour la HAW. Cette rencontre a été l'occasion de dévoiler notre feuille de route, centrée sur le développement robuste des waqf publics, la mobilisation proactive des ressources et l'instauration d'un cadre juridique et institutionnel solide.

Par ailleurs, l'atelier d'information et de sensibilisation tenu le 16 juin 2025 à l'Assemblée nationale, en partenariat avec la Commission des Finances et du Contrôle budgétaire, a constitué une étape clé dans notre démarche. Réunissant 38 députés, cet événement a renforcé leur compréhension du waqf comme instrument de finance sociale islamique et levier de développement durable. L'Honorable député Chérif Ahmed Dicko a souligné le rôle fondamental du waqf dans la réduction des inégalités sociales et le renforcement de la solidarité nationale. J'ai, pour ma part, insisté sur le potentiel du waqf monétaire pour financer l'éducation, la santé et la lutte contre la pauvreté, tout en appelant à un cadre juridique adapté et à un engagement fort des parlementaires

pour lever les contraintes actuelles.

Sur le plan interne, nous avons renforcé nos fondations en matière de gouvernance transparente, par une formation rigoureuse de nos agents en procédures de passations des marchés, en collaboration avec l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP). Notre action s'appuie également sur une double dynamique : une proximité constante avec les réalités locales, illustrée par nos visites sur le terrain et une ouverture sur la scène internationale par le biais d'échanges avec le corps diplomatique arabo-musulman et la Banque Islamique de Développement (BID).

Je lance un appel solennel à toutes les institutions, organisations et citoyens à se joindre à la Haute Autorité du Waqf dans cette mission d'envergure. Ensemble, bâtissons un Sénégal plus prospère, plus juste et plus solidaire, où le waqf jouera un rôle déterminant dans l'édification d'un avenir meilleur pour tous. ■

Sommaire

5-9

ACTUALITÉS

- La HAW et la LIPS scellent un nouveau partenariat - p5
- Sénégal 2050 : les députés misent sur le waqf pour booster l'économie - p5
- Touba Ca Kanam lance un fonds waqf monétaire de 100 millions de FCFA - p6
- Accueil chaleureux et prières pour le nouveau DG de la HAW au Daaka de Médina Gounass - p6
- La HAW renforce les capacités de ses agents pour une transparence accrue - p6
- Vers un partenariat stratégique avec Al Rahma Microfinance Islamique - p7
- Renforcement du partenariat avec la Cellule Zawiya Tidiane - p7
- 27e réunion de la Commission de Supervision - p8
- Nouvelle direction à la Haute Autorité du Waqf - p9

10-14

ÉVÉNEMENT

Premier iftar de la HAW : un pas majeur vers le développement du waqf au Sénégal - pp10-14

15

FOCUS

3e Congrès ordinaire de l'Union des Oulémas d'Afrique : un tournant pour le waqf en Afrique - p15

16-19

ÉCHOS DE NOS PARTENAIRES

- Coopération internationale : après le Qatar, Oman s'engage à nos côtés - p16
- Réunions annuelles de la BID : la HAW renforce son réseau - p17
- Développement du waqf : la Gambie s'inspire du modèle sénégalais - p18
- Solidarité Ramadan : 10 000 foyers soutenus par l'ONG Direct Aid - p19

20-23

INTERVIEW

El Hadji Amar Lô, Président de la Commission de Supervision de la HAW : « Le waqf transcende la charité traditionnelle » - pp20-23

24-27

IDÉES

Zakat et waqf : Ressources endogènes pour une souveraineté sociale et budgétaire du Sénégal - pp 24-27

28

ILS (ELLES) ONT DIT...

- Moustapha Mamba Guirassy, Ministre de l'Education nationale
- Chérif Ahmed Dicko, Président de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale du Sénégal
- Honorable Député Marie Hélène Diouf - p28

29

SAVIEZ-VOUS

Directeur de la publication

Dr Ahmed Lamine ATHIE, Directeur général de la Haute Autorité du Waqf (HAW)

Rédacteur en chef/ Conception graphique

Mohamed Elimane LO, Responsable communication HAW

Comité de rédaction

Amadou NGOM, Conseiller technique du DG

Aminata MBENGUE, Responsable administratif et financier

Mohamed Elimane LO, Dr Abdoulaye DIAKHATÉ, Responsable de la Cellule juridique et du Partenariat

Bamba SECK, Responsable informatique

Djibril BA, Responsable des investissements

Youssoupha MBOUW, Coordonnateur Unité de suivi du projet Waqf Darra modernes

Seynabou SALL, Assistante du DG

Birahim KANE, Assistant communication

La HAW et la LIPS scellent un nouveau partenariat



La Haute Autorité du Waqf (HAW) et la Ligue des Imams et Prédicateurs du Sénégal (LIPS) ont officialisé à Dakar, le 26 juin 2025, une convention de partenariat. Cet accord, d'une durée initiale de cinq ans renouvelables, vise à intensifier la promotion et l'utilisation du waqf comme instrument de solidarité et de développement au Sénégal.

Ce partenariat ambitieux s'articule autour de plusieurs axes clés :

- La sensibilisation sur le waqf à travers les prêches, les émissions médiatiques et les réseaux sociaux ;
- La formation des membres de la LIPS sur le waqf ;
- Le sponsoring et le financement de campagnes de communication.
- L'échange d'expériences et la mise en œuvre de projets sociaux conjoints.

La HAW s'engage à fournir l'appui technique et pédagogique nécessaire, à mettre à disposition des formateurs qualifiés et à accompagner la LIPS dans la réalisation de projets waqf. De son côté, la LIPS mobilisera ses membres pour les actions sur le terrain, intégrera la promotion du waqf dans ses activités régulières et identifiera des régions pilotes pour les campagnes de sensibilisation.

Cette convention s'inscrit dans la continuité d'une collaboration fructueuse entamée entre 2019 et 2024 et témoigne de la volonté commune des deux entités de contribuer activement à la lutte contre la pauvreté et au développement social, en ligne avec la vision du Gouvernement du Sénégal.

Ce partenariat s'appuie sur une réunion préparatoire tenue le 24 mars 2025 au siège de la HAW. Lors de cette

rencontre, le Directeur général de la HAW, Dr Ahmed Lamine Athie, avait souligné l'importance d'impliquer tous les acteurs pour faire du waqf un levier de développement social conforme à l'Agenda Sénégal 2050.

Les Imams avaient alors salué cette initiative et proposé des actions concrètes, notamment la création d'un comité technique conjoint, l'organisation d'ateliers de concertation, l'élaboration d'un guide pour harmoniser la communication et la vulgarisation du waqf dans les mosquées. Ils avaient également insisté sur la valorisation du patrimoine foncier religieux et le renforcement des capacités des membres de la LIPS.

Sénégal 2050 : les députés misent sur le waqf pour booster l'économie

Le 16 juin 2025, la Haute Autorité du Waqf (HAW) et la Commission des Finances de l'Assemblée nationale ont organisé un atelier de sensibilisation à l'intention des députés, particulièrement ceux membres des commissions des finances et des lois. L'objectif : renforcer la compréhension du waqf comme levier de finance sociale islamique et de développement durable au Sénégal.

Présidée par l'Honorable député Chérif Ahmed Dicko, la rencontre a mis en avant le rôle clé du waqf dans la réduction des inégalités et le renforcement de la solidarité nationale. Le Dr Ahmed Lamine Athie, Directeur général de la HAW, a rappelé l'importance d'un cadre juridique adapté pour exploiter pleinement le potentiel du waqf, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la lutte contre la pauvreté.



Les députés ont réaffirmé leur engagement à accompagner la HAW, avec des recommandations concrètes pour promouvoir et intégrer le waqf dans les politiques publiques, au service d'un Sénégal plus inclusif et solidaire.



Actualités

►► Touba Ca Kanam lance un fonds waqf monétaire de 100 millions de FCFA

La Haute Autorité du Waqf (HAW) a accueilli le 6 mai 2025 des responsables de l'Association Touba Ca Kanam, conduits par leur Président, Serigne Mamar Anta Mbacké, pour une réunion autour du fonds waqf monétaire. Créé récemment, ce fonds est doté d'un montant initial de 100 millions de FCFA. Les discussions ont porté sur plusieurs axes majeurs : la formalisation juridique des biens waqf, les stratégies d'investissement et la reconnaissance d'utilité publique du waqf d'intérêt public de Touba Ca Kanam. La communauté Mouride s'est déjà engagée dans cette initiative à travers des contributions significatives, dont une ferme agricole de cinq hectares, offerte par un mécène.

Afin de garantir la sécurisation des donations et prévenir d'éventuels litiges, l'implication des notaires a été recommandée. Sur le plan économique, les secteurs de l'immobilier et de l'agriculture ont été identifiés comme des options stratégiques assurant la pérennité du capital waqf.

Accueil chaleureux et prières pour le nouveau DG de la HAW au Daaka de Médina Gounass

Le samedi 3 mai 2025 a marqué une étape significative pour la Haute Autorité du Waqf (HAW) avec la première sortie régionale de son Directeur général, Dr Ahmed Lamine Athie, depuis sa prise de fonction le 3 février 2025. La délégation s'est rendue au cœur du Daaka annuel de Médina Gounass, un grand rassemblement spirituel qui attire des dizaines de milliers de fidèles en quête de recueillement et d'enseignements.

Au cours de cette visite empreinte de dévotion et de solidarité, le Dr Ahmed Lamine Athie et son équipe ont été honorés par un accueil particulièrement chaleureux et bienveillant de la part du Khalife général de Médina Gounass, Thierno Amadou Tidiane Ba. Cet échange privilégié a été l'occasion pour le Khalife de formuler de ferventes prières pour le nouveau Directeur général de la HAW, implorant succès et bénédictions dans l'accomplissement de ses nobles missions, notamment le développement de l'instrument waqf au service de la communauté.

Fidèle à ses missions de promotion de la solidarité et du bien-être, la Haute Autorité du Waqf a également



concrétisé son engagement en offrant une contribution substantielle sous forme de denrées alimentaires. Ce geste généreux a eu pour but de soutenir activement la restauration des nombreux fidèles rassemblés pour le Daaka, illustrant concrètement l'esprit d'entraide qui anime cette institution. Cette initiative souligne l'importance que la HAW accorde aux événements religieux majeurs du Sénégal et à l'ancrage de son action au plus près des besoins des communautés.

L'accueil réservé à la délégation et les prières du Khalife témoignent de la reconnaissance et du soutien envers les efforts de la HAW pour le développement socio-économique et la protection sociale des populations.

La HAW renforce les capacités de ses agents pour une transparence accrue

La Haute Autorité du Waqf (HAW) du Sénégal a récemment réaffirmé son engagement inébranlable en faveur de la transparence et de la bonne gouvernance. Cet engagement s'est concrétisé par la participation de plusieurs de ses agents à un programme de formation intensif en procédures de passations de marchés publics, orchestré par l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP).

Cette initiative stratégique, ouverte à diverses structures de l'État, s'est déroulée en deux phases distinctes à Dakar, au sein de l'Institut de Régulation de la Commande Publique (IRCOP), du 14 au 18 avril 2025, puis du 5 au 9 mai 2025.

Durant ces sessions de formation, les agents de la HAW ont eu l'opportunité précieuse d'approfondir leurs connaissances et de perfectionner leurs compétences sur les thématiques fondamentales qui régissent la passation des marchés publics. Le programme a notamment permis d'explorer en profondeur l'art de l'attribution des

Actualités

- marchés publics, en insistant sur la nécessité de garantir l'équité et la transparence à chaque étape du processus de sélection des prestataires. De même, l'importance capitale des dossiers types a été soulignée, révélant comment leur uniformisation est essentielle pour une conformité accrue et une simplification des procédures.



Par ailleurs, la formation a minutieusement détaillé les différents modes de passation des marchés publics, offrant aux participants une maîtrise des diverses procédures adaptées à chaque contexte et à chaque type de besoin. Enfin, une attention particulière a été portée au Plan de Passation des Marchés Publics (PPM) et à l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM), présentés comme des outils essentiels pour une planification rigoureuse et une communication à la fois efficace et proactive.

En s'associant à l'ARCOP pour le renforcement des capacités, la HAW démontre sa ferme volonté d'adopter et d'appliquer les meilleures pratiques, tant nationales qu'internationales, en matière de gestion des marchés publics. Ce pas en avant significatif contribue directement à une gestion plus rigoureuse, transparente et responsable des ressources du waqf, visant *in fine* un bénéfice accru pour l'intérêt général et les populations.

Comme l'a souligné le Dr Ahmed Lamine Athie, Directeur général de la HAW : « *Ce programme de formation en deux temps a permis à nos agents de mieux maîtriser les procédures de passation des marchés, un levier clé pour garantir la transparence et la bonne gouvernance.* »

Vers un partenariat stratégique avec Al Rahma Microfinance Islamique

Une réunion de prise de contact s'est tenue, le 16 avril 2025, entre le Directeur général de la Haute Autorité du Waqf (HAW), Dr Ahmed Lamine Athie, et le Directeur

général d'Al Rahma Microfinance Islamique, M. El Hadji Birane Diop. Cette rencontre a posé les bases d'un partenariat prometteur entre deux acteurs majeurs de la finance sociale islamique au Sénégal.

M. Diop a souligné la complémentarité des missions des deux institutions et annoncé l'intégration prochaine d'un projet d'investissement waqf dans le plan d'orientation stratégique d'Al Rahma. Il a également évoqué l'ambition d'émettre des sukuk pour financer des projets de waqf publics, tout en développant des produits financiers adaptés aux populations vulnérables.

De son côté, Dr Athie a insisté sur la nécessité de formaliser ce partenariat afin d'optimiser la gestion du fonds Waqf public monétaire et d'accompagner l'autonomisation des jeunes et des femmes via des lignes de financement dédiées. Il a également mis en avant l'importance de sensibiliser et de former les agents d'Al Rahma au waqf pour renforcer son impact social.

Renforcement du partenariat avec la Cellule Zawiya Tidiane



Dans le cadre du partenariat établi en février 2023, la Haute Autorité du Waqf (HAW) et la Cellule Zawiya Tidiane (CEZAT) ont tenu une réunion de travail au siège de notre organisation, le lundi 14 avril 2025. La délégation était dirigée par son coordonnateur Serigne Abdou Hamid Sy.

Au-delà de la collaboration initiale axée sur la communication lors des événements religieux à Tivaouane, les deux parties ont convenu d'élargir leur coopération à des projets waqf dans les domaines monétaire et immobilier. ►►

Actualités

►► L'objectif est de structurer des initiatives durables qui soutiennent les actions sociales et religieuses.

La digitalisation a également été identifiée comme un levier essentiel pour moderniser la gestion du waqf, renforcer la transparence et encourager une plus grande participation citoyenne, en cohérence avec l'Agenda National de Transformation 2050.

27^e réunion de la Commission de Supervision



La Commission de Supervision de la Haute Autorité du Waqf (HAW) a tenu le 10 avril 2025 sa 27^e réunion. Elle a été marquée par l'accueil du nouveau Directeur général, Dr Ahmed Lamine Athie, et de nouveaux membres, à savoir : M. Oumar Sall, magistrat représentant du Ministère de la Justice ; M. Mamadou Lamine Faty, représentant suppléant du Ministère de la Santé et de l'Action sociale et Mme Marie Hélène Ndoffène Diouf, député représentante de l'Assemblée nationale.

Ils remplacent certains anciens membres dont le mandat est arrivé à terme. Chacun d'eux a exprimé son engagement à soutenir la HAW dans sa mission de développement du waqf au Sénégal.

Lors de cette session, la HAW a présenté ses avancées, avec une priorité donnée au développement des waqf publics, à la mobilisation des ressources et à l'adoption d'un cadre juridique amélioré. Parmi les objectifs à court terme : le projet immobilier Waqf public Daara modernes, l'opérationnalisation du Waqf public monétaire et la révision de la loi sur le waqf.

En parallèle, la Commission de Supervision a examiné et adopté plusieurs dossiers, notamment le rapport d'activités du premier trimestre 2025, la situation budgétaire et le projet d'investissement immobilier du Waqf public monétaire.

Dr Athie a affirmé son ambition d'inscrire la HAW dans

une dynamique de contribution au développement économique et social, avec des actions alignées sur l'Agenda National Sénégal 2050. Il a sollicité l'appui des commissaires et des autorités pour renforcer cet élan.

Collaboration avec la Famille Omarienne



Le jeudi 6 mars 2025, le Dr Ahmed Lamine Athie, Directeur général de la Haute Autorité du Waqf (HAW), a effectué une visite de courtoisie auprès de Thierno Madani Tall, Khalife de la Famille Omarienne.

Cette rencontre a permis de présenter les missions de la HAW et de solliciter des prières. Thierno Madani Tall a démontré sa compréhension approfondie du waqf et de ses potentialités, citant l'exemple du Maroc où un ministère est dédié à sa gestion. Les discussions ont porté sur la création d'un waqf productif pour financer le fonctionnement de la mosquée Omarienne et du Daara Cheikh Oumar Foutiyou Tall. D'autres propositions ont été faites par Thierno Madani Tall pour faire de la HAW un acteur majeur des actions sociales de l'État au Sénégal.

Les syndicats de l'éducation mobilisés pour la solidarité nationale par le biais du waqf

La Haute Autorité du Waqf (HAW), en collaboration avec la Direction de la Solde, a organisé une réunion de sensibilisation avec les syndicats de l'Éducation, le 25 février 2025. L'objectif est de promouvoir le concept du waqf et d'encourager les agents de la Fonction publique à souscrire au Fonds Waqf public monétaire, destiné à soutenir les populations vulnérables du Sénégal. Les participants ont salué cette initiative, reconnaissant son rôle dans l'autonomisation économique des populations défavorisées, notamment dans l'éducation, la santé, l'hy-

Actualités

►► draulique et l'assainissement. Le DG de la HAW a présenté les missions de l'institution et les bénéfices du waqf monétaire. Les syndicats ont également été informés du système de délégation de solde, facilitant les contributions.



Les leaders syndicaux se sont engagés à mobiliser leurs membres pour une souscription massive. Le DG de la HAW a souligné que cette démarche visait à «*démocratiser le waqf*», permettant une contribution simple et flexible via des formulaires physiques et la plateforme e-Solde. Ndongo Sarr du CUSEMS, au nom des syndicats présents, a salué cette stratégie, la considérant comme essentielle pour faire parvenir l'information à leurs membres.

Lancement d'un waqf d'investissement immobilier à Ngabou

L'Association And Liggeyel Daara, en partenariat avec la Haute Autorité du Waqf (HAW), a annoncé le lancement d'un ambitieux projet de waqf d'investissement immobilier pour soutenir le Daara Abdoulaye ibn Masoud, situé à Ngabou, à Touba (la capitale du mouridisme). Cet engagement témoigne d'une volonté forte de promouvoir l'éducation coranique, pour le développement harmonieux des communautés locales.

Le jeudi 13 février 2025, le Directeur général de la HAW, Dr Ahmed Lamine Athie, a reçu les membres de l'Association. Au cours de cette rencontre, il a souligné l'importance de lever les obstacles juridiques et fiscaux qui entravent le développement du waqf au Sénégal, réaffirmant ainsi son engagement à soutenir ce type d'initiatives.

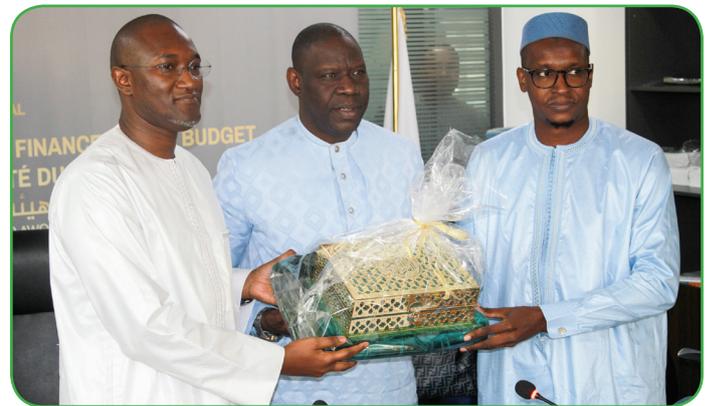
Ce projet est un modèle de solidarité et d'engagement envers l'éducation coranique, qui joue un rôle fonda-

mental dans la formation des jeunes générations et le renforcement des valeurs islamiques. En investissant dans l'éducation, l'Association And Liggeyel Daara vise non seulement à améliorer les infrastructures éducatives, mais aussi à créer un impact positif durable dans la vie des élèves.

Nouvelle direction à la Haute Autorité du Waqf

La Haute Autorité du Waqf (HAW) a officiellement accueilli son nouveau Directeur général, Dr Ahmed Lamine Athie, nommé par le Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye le 8 janvier 2025. Il succède à M. Racine Ba, qui a dirigé l'institution durant les quatre dernières années.

Durant son mandat, M. Ba a supervisé le Plan Stratégique de Développement (2023-2026) et a mené des initiatives marquantes telles que la création d'un fonds Waqf public monétaire et le lancement d'un projet de couverture maladie universelle pour les élèves des écoles coraniques (Waqf CMU Daara) touchant plus de 85 000 bénéficiaires.



Dr Athie a exprimé sa gratitude au Président de la République et au Premier Ministre Ousmane Sonko. Il s'est engagé à consolider les acquis et à promouvoir un environnement de travail fondé sur l'équité et le travail d'équipe, en accord avec les principes de «*Jub, Jubal, Jubanti* ». Sa vision inclut le positionnement de la HAW comme acteur majeur du financement des politiques sociales de l'État et le renforcement des partenariats avec les acteurs de l'écosystème du waqf. ■

Dr Abdoulaye DIAKHATÉ & Mohamed Elimane LÔ



Événement

PREMIER IFTAR DE LA HAW

Un pas majeur vers le développement du waqf au Sénégal

Le Sénégal, résolument tourné vers son «Agenda National de Transformation Sénégal 2050», a trouvé en la Haute Autorité du Waqf (HAW) un acteur majeur pour concrétiser ses ambitions de croissance inclusive et durable. À travers son premier Iftar (ndogou collectif), un événement qui a réuni les acteurs de l'écosystème waqf le 20 mars 2025, la HAW a non seulement démontré son engagement, mais a également exposé une feuille de route claire et ambitieuse. Ce dossier spécial «Événement» vous plonge au cœur de cette dynamique, révélant comment le waqf, sous l'impulsion de son nouveau Directeur général, Dr Ahmed Lamine Athie, se positionne comme un levier innovant, prêt à relever les défis socio-économiques et à bâtir un avenir prospère pour tous les Sénégalais. Découvrez les moments forts de cet événement historique, la présentation du nouveau DG, sa vision, sa feuille de route et les projets concrets de la HAW qui améliorent déjà des conditions de vies.

Dossier réalisé par Mohamed Elimane LÔ



Quand la HAW rassemble les acteurs clés pour booster le waqf au Sénégal

La Haute Autorité du Waqf (HAW) a marqué une étape importante dans son engagement pour le développement du waqf au Sénégal en organisant avec succès son premier Iftar. Cet événement, qui s'est tenu le 20 mars 2025 à l'Hôtel Azalaï Dakar, a rassemblé une audience prestigieuse, réunissant les parties prenantes clés de l'écosystème du waqf, des représentants gouvernementaux, des parlementaires, des partenaires techniques et financiers (notamment le corps diplomatique arabo-musulman), des acteurs du secteur privé, de la société civile et des médias.

L'objectif principal de cet Iftar était

de présenter la vision et la feuille de route de la HAW sous la direction de son nouveau Directeur général, Dr Ahmed Lamine Athie. Les discussions ont mis en lumière le rôle crucial du waqf en tant que levier innovant pour une croissance inclusive et durable au Sénégal, ainsi que les initiatives et projets de la HAW en cours.

La soirée a débuté par une prière d'ouverture de l'Imam Ahmed Dame Ndiaye et un mot de bienvenue de M. El Hadji Amar Lô, Président de la Commission de supervision de la HAW. Dans son allocution, M. Lô a souligné l'importance de cette rencontre pour

renforcer les liens entre les acteurs du waqf et promouvoir son rôle dans le développement socio-économique du pays. Il a également mis en avant la volonté de repositionner le waqf comme un instrument fondamental de la finance sociale islamique, visant à organiser la solidarité nationale, à lutter contre la pauvreté et les inégalités, à améliorer l'accès aux services sociaux de base et à contribuer à une meilleure redistribution des richesses.

Ce premier Iftar a été salué comme un événement riche en échanges et en perspectives, posant les bases d'une collaboration renforcée pour l'avenir du waqf au Sénégal. ■



»» Le Dr Ahmed Lamine Athie : un leader chevronné au service du waqf



Le Dr Ahmed Lamine Athie, nouveau Directeur général de la Haute Autorité du Waqf, apporte à cette institution une expertise riche et un parcours académique et professionnel impressionnant. C'est ce qui ressort du portrait dressé de lui lors de l'Iftar de la HAW.

Expert en droit islamique et finance islamique, il a pris ses fonctions le 3 février 2025, fort de plus de 15 ans d'expérience dans l'enseignement et 7 ans dans l'administration.

Sur le plan académique, le Dr Athie est titulaire d'un doctorat en droit islamique des affaires de l'Université du Koweït. Il détient également deux maîtrises, l'une en sciences juridiques de l'Université de Médine et l'autre en civilisation arabo-islamique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Actuellement, il poursuit un MBA en administration et gestion au CESAG, témoignant de sa quête continue d'excellence.

Son parcours professionnel au sein de la HAW est exemplaire. Avant de prendre les rênes de l'institution, il a occupé des postes clés, notamment Responsable de la Cellule juridique puis Directeur des Waqf et du Partenariat. C'est à ces fonctions qu'il a piloté des projets stratégiques majeurs, tels que la révision de la loi sur le Waqf et l'élaboration du plan stratégique 2023-2026 de la HAW.

Au-delà de ses responsabilités à la HAW, le Dr Athie est un consultant reconnu pour la Banque islamique de développement, ayant accompagné plusieurs pays africains dans l'institutionnalisation du waqf. Il est également un intervenant prisé en finance islamique à l'Institut panafricain de finance islamique de Bamako et membre de Conseils de conformité charaïque de plusieurs institutions financières, y compris pour des Sukuk émis en Côte d'Ivoire (2025) et au Sénégal (2022). Son engagement et sa vision stratégique font du Dr Ahmed Lamine Athie un acteur majeur du développement du waqf au Sénégal et au-delà, prêt à relever les défis et à saisir les opportunités pour un avenir où le waqf jouera un rôle déterminant. ■

Une vision ambitieuse pour le waqf, pilier de l'agenda « Sénégal 2050 »

Le Dr Ahmed Lamine Athie a profité du premier Iftar de la HAW pour exprimer sa profonde gratitude envers Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar Faye, Président de la République, et son Premier ministre Monsieur Ousmane Sonko, pour la confiance qu'ils lui ont témoignée. Il a réaffirmé son engagement et sa détermination à assumer cette responsabilité.

Dans sa communication, le Dr Athie a articulé sa vision et la feuille de route de la HAW, positionnant le waqf comme un levier innovant dans le cadre des politiques sociales de l'État. Ses priorités sont claires et ambitieuses. Elles in-

cluent le développement des waqf publics, qui vise à mettre en œuvre des stratégies pour maximiser l'impact de ces biens au service de l'intérêt général. Une autre priorité est la mobilisation de ressources, axe essentiel pour attirer des financements et soutenir des projets sociaux structurants. Enfin, Dr Athie souhaite l'établissement d'un cadre juridique et institutionnel robuste, afin de garantir la pérennité et l'efficacité du waqf.

Le Directeur général a également mis en avant les avancées significatives de la HAW, notamment les études de faisabilité de dix projets d'investissements sociaux, bénéficiant du soutien de la Banque is-

lamique de développement (BID). Parmi les initiatives phares, la HAW a déjà mis en place le projet Waqf-CMU-Daara, un programme de couverture maladie universelle ayant permis d'enrôler 85 714 bénéficiaires, illustrant l'impact tangible du waqf sur la vie des populations. Le Dr Athie a invité tous les acteurs – gouvernement, secteur privé, institutions financières, société civile, médias et constituants de waqf privés – à rejoindre la HAW dans cette dynamique de développement, soulignant le potentiel du waqf pour bâtir une société plus inclusive et durable dans le cadre de l'Agenda National de Transformation «Sénégal 2050». ■

Waqf public monétaire : un outil concret pour l'impact social au Sénégal

Parmi les initiatives phares de la Haute Autorité du Waqf (HAW) présentées lors de son premier Iftar, le Waqf public monétaire se distingue comme un instrument financier innovant et un levier essentiel pour l'impact social au Sénégal. Créé par le Décret n° 2022-1681 en date du 16 septembre 2022, ce fonds perpétuel est spécifiquement conçu pour financer des projets dans des secteurs vitaux pour le développement humain.

Les bénéficiaires potentiels de ce fonds d'investissement sont clairement identifiés, couvrant des domaines d'intervention cruciaux. Cela inclut l'enfance en situation de vulnérabilité, avec un soutien aux

programmes conçus pour protéger et éduquer les plus défavorisés. La santé est un autre pilier du fonds Waqf public monétaire, avec des contributions visant à améliorer l'accès aux soins et aux infrastructures sanitaires. L'éducation devra en bénéficier également pour le financement d'initiatives qui renforcent le système éducatif et favorisent l'accès à l'apprentissage. L'hydraulique et l'assainissement ne sont pas en reste, avec des investissements dans des projets garantissant l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates. Enfin, le fonds soutiendra l'autonomisation des jeunes et des femmes à travers des projets qui renforcent

leur indépendance économique et sociale.

Un exemple concret de l'efficacité du Waqf public monétaire est le projet Waqf-CMU-Daara. Grâce à ce programme de couverture maladie universelle, la HAW a réussi à enrôler 85 714 bénéficiaires (2023 – 2024), démontrant la capacité du waqf à apporter des solutions concrètes et à grande échelle aux défis sociaux du Sénégal.

Le Waqf public monétaire est un témoignage éloquent de la vision de la HAW : utiliser les principes de la finance islamique pour générer un impact social durable et contribuer activement à la construction d'un Sénégal plus juste et équitable. ■

Événement

Le waqf s'enracine au Sénégal : la HAW accueille quatre nouveaux constituants majeurs

Au cours de son Iftar, la Haute Autorité du Waqf (HAW) a souligné l'importance de l'engagement individuel et collectif dans le développement du waqf au Sénégal en remettant officiellement des attestations de constitution de waqf à de nouveaux acteurs. Cet acte symbolique et significatif marque la reconnaissance de la HAW envers ces pionniers qui contribuent activement à l'expansion de ce pilier de la finance sociale islamique.

Parmi les constituants honorés figurent des entités telles que le **Waqf And Liggeyal Daara - SAS**, constitué au nom de l'association éponyme par Monsieur Somboul Sylla, visant à soutenir des initiatives liées aux daara. De même, le **Waqf Help And Clean Mind - SAS**, initié par Monsieur Ibrahima Seck, démontre un engagement envers des projets d'intérêt public. Des particuliers ont également formalisé leur contribution, à l'instar de Monsieur Serigne Seck qui a constitué le

Waqf Mouhamadou Badiane Seck, destiné à générer des revenus au profit d'individus démunis, d'orphelins, de mosquées, de centres médicaux, d'écoles et de daara. Enfin, l'engagement collectif a été illustré par la constitution du **Waqf Touba Ca Kanam** par Monsieur Mamar Anta Mbacké au nom de ce collectif, avec pour objectif le développement de la ville de Touba.

Ces remises d'attestations ne sont pas de simples formalités ; elles représentent la concrétisation de la volonté des citoyens et des organisations à participer activement à la solidarité nationale et au développement socio-économique du Sénégal par le biais du waqf. La HAW, par cet événement, réaffirme son rôle de facilitateur et d'accompagnateur pour tous ceux qui souhaitent inscrire leur action dans cette dynamique vertueuse, renforçant ainsi la vision d'une société plus inclusive et durable. ■



Waqf Mouhamadou Badiane Seck



Waqf Touba Ca Kanam



Waqf And Liggeyal Daara



Waqf Help And Clean Mind

3^e CONGRÈS ORDINAIRE DE L'UNION DES OULEMAS D'AFRIQUE

Un tournant pour le waqf en Afrique

Dakar a accueilli les 26 et 27 avril 2025, le 3^{ème} Congrès ordinaire de l'Union des Oulémas d'Afrique, sous le haut patronage du Président de la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar Faye. Cette édition, placée sous le thème « Waqf : entre culte et outil de développement », a réuni des membres et experts de 47 pays d'Afrique subsaharienne, avec pour objectif de structurer et renforcer la pratique du waqf sur le continent.

En plaçant le waqf au cœur des discussions, le 3^{ème} Congrès Ordinaire de l'Union des Oulémas d'Afrique souligne son potentiel en tant que levier de développement économique et social. Cette rencontre a permis d'évaluer les avancées réalisées et de définir des stratégies pour une meilleure institutionnalisation du waqf à l'échelle continentale.

Renforcer la place du waqf dans l'éducation et la gouvernance

Les congressistes ont insisté sur l'importance de réhabiliter la jurisprudence du waqf en Afrique subsaharienne. Il a été recommandé d'intégrer cet instrument dans les programmes éducatifs des écoles islamiques afin que les générations futures puissent en maîtriser les principes et applications.

Par ailleurs, les discussions ont mis en lumière la nécessité de mettre en place des structures dédiées au waqf, conformes aux préceptes islamiques et aux exigences de bonne gouvernance. Encourager les autorités religieuses et les institutions islamiques à établir des cadres réglementaires modernes et efficaces est apparu comme une priorité essentielle.

Promouvoir la sensibilisation et les partenariats stratégiques

Dans l'optique de rendre le waqf accessible et pertinent, le congrès a recommandé l'organisation d'initiatives éducatives et de campagnes de sensibilisation auprès des communautés africaines. Il a été proposé de collaborer avec des institutions islamiques régionales et internationales afin de

partager des modèles réussis et de faciliter l'échange d'expertises.

Plusieurs expériences ont été analysées, notamment celles menées en Afrique de l'Est et de l'Ouest, où des projets waqf ont contribué à la finance islamique, à l'éducation et à l'immobilier. Ces exemples démontrent le rôle clé que peut jouer le waqf dans la réduction des inégalités et le financement des infrastructures essentielles.

Un engagement pour une institutionnalisation structurée du waqf

À l'issue du congrès, des recommandations concrètes ont été formulées :

- Adapter les réglementations locales pour garantir la pérennité et la transparence des biens waqf.
- Développer des partenariats avec les États et les institutions financières islamiques pour sécuriser et maximiser l'impact des fonds waqf.
- Encourager la formation d'un réseau de coordination entre les pays africains afin d'optimiser l'activation et la gestion du waqf à grande échelle.

La Déclaration de Dakar 2025 marque un tournant décisif dans la structuration du waqf en Afrique. En associant éducation, gouvernance et partenariats stratégiques, l'Union des Oulémas d'Afrique entend faire du waqf un moteur durable du développement social et économique.

Avec une mobilisation accrue des acteurs religieux, économiques et institutionnels, le waqf pourrait devenir un outil structurant dans la lutte contre la pauvreté et la promotion du bien-être des communautés africaines. ■

Coopération internationale : après le Qatar, Oman s'engage à nos côtés

La Haute Autorité du Waqf (HAW) est en pleine dynamique d'ouverture internationale, multipliant les partenariats stratégiques pour dynamiser le développement du waqf dans le pays. Après une collaboration prometteuse avec le Qatar, la HAW vient de franchir une nouvelle étape en renforçant ses liens avec le Sultanat d'Oman, consolidant ainsi sa vision de faire du waqf un pilier du développement socio-économique du Sénégal.



Audience avec Son Excellence Monsieur Muhammed Salim Jadad Alkathiri, Ambassadeur d'Oman au Sénégal (11 avril 2025).

Une stratégie d'ouverture internationale portant ses fruits

Le jeudi 27 mars 2025, la HAW, représentée par son Directeur général, Dr Ahmed Lamine Athie, et le Président de la Commission de Supervision, M. El Hadji Amar Lô, a été reçue par Son Excellence Youssef bin Shaaban Al Sada, Ambassadeur du Qatar au Sénégal. Cette rencontre a jeté les bases d'une coopération renforcée visant à redynamiser la collaboration dans le domaine du waqf, à échanger des expériences avec les institutions qataries spécialisées et à obtenir un accompagnement technique essentiel pour améliorer l'impact des projets waqf au Sénégal.

Moins de deux semaines plus tard, le vendredi 11 avril

2025, la HAW a franchi un nouveau cap en étant reçue pour la première fois en audience officielle par la représentation diplomatique du Sultanat d'Oman. Son Excellence Monsieur Muhammed Salim Jadad Alkathiri, Ambassadeur d'Oman au Sénégal, a accueilli le Dr Ahmed Lamine Athie et M. El Hadji Amar Lô.

Un rapprochement issu d'un appel à la solidarité

Ce rapprochement stratégique avec Oman a été initié lors du tout premier Iftar organisé par la HAW le 20 mars 2025 à l'Hôtel Azalaï de Dakar. Lors de cet événement marquant, le Dr Ahmed Lamine Athie avait lancé un appel vibrant au corps diplomatique arabo-musulman : « *Votre soutien financier et technique, ainsi que votre expertise en matière de développement du waqf* » ►►

Échos de nos partenaires

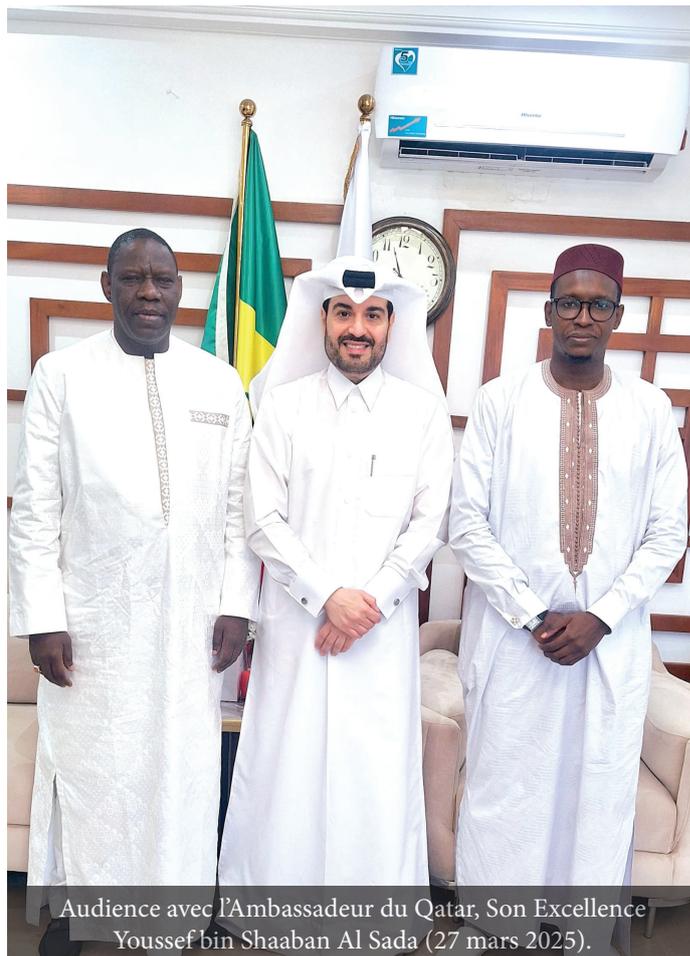
►► dans vos pays respectifs, sont essentiels pour renforcer la coopération internationale et favoriser l'échange d'expériences. Nous vous invitons à partager vos bonnes pratiques et à accompagner la HAW dans la mise en œuvre de projets innovants et durables. »

Cet appel a trouvé un écho favorable auprès de l'Ambassadeur d'Oman, démontrant l'intérêt croissant des partenaires internationaux pour l'approche novatrice de la HAW.

Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans la politique de la HAW de redynamiser les relations avec les pays arabes, un axe stratégique majeur. L'objectif est clair : promouvoir le waqf comme un levier innovant de la finance sociale islamique, au service du développement économique et social du Sénégal, en droite ligne avec l'Agenda national de Transformation « Sénégal 2050 ».

En consolidant ses liens avec le Qatar et en étendant désormais son réseau de partenariats au Sultanat d'Oman, la HAW ouvre un nouveau chapitre dans sa coopération internationale. Les échanges prometteurs avec ces nations devraient permettre un partage d'expertises et un accompagnement technique renforcé, indispensables à la mise en œuvre de projets waqf innovants et durables au Sénégal. ■

MEL



Audience avec l'Ambassadeur du Qatar, Son Excellence Youssef bin Shaaban Al Sada (27 mars 2025).

Réunions annuelles de la BID : la HAW renforce son réseau

Dans le cadre de la relance de ses partenariats techniques et financiers et de la mobilisation de ressources pour ses projets de waqf publics, la Haute Autorité du Waqf (HAW) a participé aux réunions annuelles du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), qui se sont tenues du 19 au 22 mai 2025 à Alger, en Algérie. La délégation sénégalaise, conduite par Monsieur Abdourahmane Sarr, Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération, comprenait notamment le Directeur général de la HAW, Dr Ahmed Lamine Athie, et son Conseiller technique, M. Amadou Ngom.

Le thème central de ces assemblées, « Diversifier l'économie, enrichir la vie », a permis à la HAW de prendre part à plusieurs panels clés, parmi lesquels : « La transformation numérique et inclusion financière dans la

finance islamique » ; « La revitalisation des waqf à travers des fonds d'investissement pour un impact social » ; « Les Sukuk souverains : une stratégie pour le financement national ».

Par ailleurs, la HAW a participé à la session de dialogue avec le Gouverneur de la BID pour le Sénégal. En marge de ces activités, elle a mené des réunions bilatérales avec divers bailleurs et partenaires afin de consolider les collaborations existantes et explorer de nouvelles opportunités de financement.

Cette présence active aux réunions annuelles de la BID illustre l'engagement de la HAW à renforcer son réseau international et à mobiliser des ressources innovantes pour le développement durable du waqf au Sénégal. ■

MEL

Développement du waqf : la Gambie s'inspire du modèle sénégalais



Visite du site du projet Waqf public immobilier Daara modernes (30 avril 2025).

Un immeuble haut standing de 20 niveaux sera bientôt construit sur ce terrain situé Dakar Plateau, rue Amadou Assane Ndoye. Coût du projet 13 310 000 000 FCFA.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une délégation du Conseil suprême islamique de la République sœur de Gambie, du lundi 28 au mercredi 30 avril 2025.

Cette visite, destinée à enrichir la compréhension du waqf, a été ponctuée d'échanges fructueux et de visites sur le terrain. Elle a permis à nos collègues gambiens de tirer des enseignements de l'expérience sénégalaise en matière de cadre juridique, de gestion administrative, de digitalisation, de stratégies d'investissement et d'enga-

gement communautaire autour du waqf.

La délégation, composée de Shaikh Essa Darboe (Président), Shaikh Omar Danso (Secrétaire général), Dr Burama Jammeh (Vice-Président de la commission des finances) et Hamar Jawo (spécialiste en finances à la Banque centrale de Gambie), a eu l'opportunité d'explorer en profondeur les bonnes pratiques et innovations mises en place au Sénégal.

Nous saluons la qualité des échanges et la détermination à ren-

forcer la coopération régionale en faveur du développement du waqf. Ce fut une occasion précieuse de partager notre expertise, de présenter nos projets emblématiques et de discuter des défis ainsi que des perspectives pour assurer une gestion efficace et durable du waqf au service du développement économique et social. Nous remercions la délégation gambienne pour sa confiance et son engagement, et nous réaffirmons notre disponibilité à les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur programme national consacré au waqf. ■ **Dr Abdoulaye DIAKHATÉ**

Solidarité Ramadan : 10 000 foyers soutenus par l'ONG Direct Aid



Au cours du Ramadan 2025, l'ONG humanitaire koweïtienne Direct Aid Society, en partenariat avec la Haute Autorité du Waqf (HAW), a distribué 700 kits alimentaires à des familles vulnérables du département de Dakar. Cette action s'est inscrite dans une campagne plus large visant à soutenir plus de 10 000 foyers à travers tout le Sénégal.

Avec une enveloppe globale de 200 000 euros dédiée à cette opération, dont 131 millions de francs CFA spécifiquement alloués à Dakar, les bénéficiaires ont reçu des produits de première nécessité tels que le riz, l'huile, le sucre et le lait. M. Moha-

med Lamine Hamadi, Directeur général de Direct Aid Society, a souligné l'importance de cibler directement les veuves, les personnes handicapées et les familles nécessiteuses, sans intermédiaire, pour un impact social optimal.

De son côté, Dr Ahmed Lamine Athie, Directeur général de la HAW, a salué ce partenariat annuel, rappelant que cette initiative s'inscrivait dans la tradition de solidarité et de bienfaisance propre au mois sacré de Ramadan. Il a également insisté sur le rôle de la HAW en tant qu'institution engagée dans le développement social et la mobilisation des ressources pour les

populations vulnérables.

Enfin, Mawla Oumar Barry, chargé de la section culturelle de Direct Aid Society au Sénégal, a mis en avant la collaboration étroite avec les collectivités locales et les services sociaux, garantissant ainsi une distribution efficace et ciblée.

Cette opération a ainsi permis à de nombreuses familles de traverser le mois de Ramadan dans des conditions plus dignes. ■

Dr Abdoulaye DIAKHATÉ

EL HADJI AMAR LÔ
Président de la Commission
de Supervision de la HAW

El Hadji Amar Lô : « *Le waqf transcende la charité traditionnelle* »

Nommé en 2022 à la présidence de la Commission de Supervision de la Haute Autorité du Waqf (HAW), El Hadji Amar Lô incarne la fusion d'un parcours spirituel ancré dans les traditions sénégalaises et d'une expertise internationale en finance islamique. Fort d'une expérience acquise aux Émirats Arabes Unis et formé aux meilleures institutions académiques, il dévoile ici les ambitions stratégiques de la HAW. Dans cet entretien, il explicite le rôle pivot de la Commission de Supervision, détaille les mécanismes de conformité des waqf publics et défend une vision révolutionnaire : transformer le waqf en levier socio-économique durable, aligné sur les objectifs de l'Agenda National de Transformation « Sénégal 2050 ». Du Waqf CMU Daara qui étend la couverture santé aux élèves des écoles coraniques, à la lutte contre les inégalités structurelles, M. Lô esquisse un avenir où le patrimoine religieux devient un accélérateur de prospérité partagée.

Monsieur le Président, parlez-nous de votre parcours et de votre engagement dans le domaine du waqf, et dites-nous comment vous êtes arrivé à la présidence de la Commission de Supervision de la HAW ?

Je suis né à Sagatta Gueth en 1971, et mon père, qui avait mémorisé le Coran très tôt, était imam à Sagatta. C'est lui qui m'a enseigné le Coran dans son propre Daara. Je me souviens que nous ramassions du bois pour allumer le feu tôt le matin ou après la prière de Maghreb pour étudier ou réviser nos leçons. Par la suite, j'ai rejoint les écoles arabes de Serigne Cheikh Mbaké Gaïndé Fatma à Touba, puis Manar Elhouda à Louga. J'ai ensuite fréquenté l'école franco-arabe de Dakar et le lycée Blaise Diagne, avant d'obtenir mon diplôme de Bachelor of Law en droit comparé (Sharia and Law) à l'Université Internationale d'Afrique de Khartoum.

J'ai été formé à l'École normale supérieure de Dakar comme professeur d'arabe, ce qui m'a ensuite permis de rejoindre l'Université de Sharjah aux Émirats Arabes Unis. C'est là-bas que j'ai obtenu mon master exécutif en administration des affaires (Executive Master of

Business Administration-EMBA) en 2007. J'ai ensuite été accepté à l'Université de Newcastle pour un doctorat en administration des affaires et à l'Université Islamique de Malaisie pour un doctorat en finance islamique, bien que ces deux diplômes ne soient pas encore terminés. Durant mon séjour aux Émirats Arabes Unis, j'ai travaillé au secrétariat général des Awqaf de Sharjah comme directeur des projets extérieurs, ce qui m'a permis d'acquérir une grande expérience en matière de waqf. C'est fort de cette expérience que j'ai eu l'honneur d'être nommé Président de la Commission de Supervision de la Haute Autorité du Waqf en avril 2022.

Pouvez-vous nous éclairer sur les missions et le rôle de la Commission de Supervision de la HAW ?

La Commission de Supervision est un organe stratégique qui opère de manière distincte de la Direction générale, laquelle gère les opérations quotidiennes. Nos missions, définies par le Décret N°2016-449 du 14 avril 2016 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Haute Autorité du Waqf en ses articles 5, 6, 7, 8, 9 et 10, sont essentielles pour assurer une gouvernance efficace.

Significativement, le waqf contribue directement à plusieurs Objectifs de Développement Durable : santé (ODD 3), éducation (ODD 4) et réduction des inégalités (ODD 10).

Nous avons plusieurs responsabilités. D'abord, en matière de gouvernance institutionnelle, nous approuvons les plans d'action, les budgets et les états financiers annuels de la HAW ainsi que des waqf publics. Nous avons également la charge d'adopter les manuels de procédures et l'organigramme de l'institution.

Et en ce qui concerne le contrôle des orientations ?

Nous veillons à ce que les investissements waqf soient conformes à la fois à la Sharia et aux politiques de l'Etat du Sénégal en matière de protection sociale. Cela inclut l'analyse rigoureuse des cessions de biens waqf publics que nous autorisons.

Quels sont vos rôles spécifiques en matière de supervision ?

Nous examinons attentivement les rapports de contrôle des waqf et pouvons prononcer des sanctions si nécessaire. De plus, nous avons l'autorité d'approuver les nominations clés, comme celles des commissaires aux comptes et des auditeurs.

Quels sont les objectifs à long terme de la commission ?

Notre ambition est de faire de la HAW un véritable moteur de transformation sociale. Nous travaillons activement à articuler notre action avec l'Agenda National de Transformation « Sénégal 2050 », notamment en luttant contre les inégalités et en structurant la solidarité nationale. Les 27 sessions que nous avons tenues depuis notre création, dont la dernière remonte au 10 avril 2025, témoignent de cet engagement.

Comment la commission veille-t-elle à la conformité des waqf publics ?

Chaque décision d'investissement obéit à une grille d'analyse rigoureuse :

1. Conformité absolue aux principes de la finance islamique ;
2. Respect scrupuleux des volontés des donateurs et protection des droits des bénéficiaires ;
3. Études de faisabilité et de rentabilité pour minimiser les risques ;
4. Diversification stratégique pour maximiser l'impact social.

Le waqf n'est pas qu'un instrument religieux : c'est un levier socio-économique puissant. Son caractère perpétuel et inaliénable en fait un modèle d'investissement durable qui privilégie le capital productif plutôt que la consommation courante.

Avez-vous des exemples concrets de projets impactants ?

Absolument. Le Waqf CMU Daara révolutionne l'accès aux soins en étendant la Couverture Maladie Universelle aux élèves des Daara. Parallèlement, notre projet de Waqf public pour Daara modernes, qui va bientôt être lancé, financera le fonctionnement des infrastructures éducatives offrant à la fois un enseignement de qualité et des conditions de vie dignes. Ces initiatives incarnent notre vision : transformer le patrimoine waqf en accélérateur de développement inclusif.

Quel regard portez-vous sur l'évolution du waqf au Sénégal ?

La création de la HAW en 2015 marque une avancée pionnière - c'est la première institution du genre en Afrique subsaharienne. Construire cette structure a exigé



une expertise rare combinant droit musulman, finance islamique et connaissance fine des mécanismes étatiques. Notre cadre juridique évolutif, bien qu'innovant, continue de s'adapter aux réalités sénégalaises tout en intégrant les meilleures pratiques internationales. Significativement, le waqf contribue directement à plusieurs Objectifs de Développement Durable : santé (ODD 3), éducation (ODD 4) et réduction des inégalités (ODD 10).

Quels sont vos principaux défis et opportunités ?

Notre défi permanent est d'ajuster le cadre juridique pour préserver le patrimoine waqf tout en maximisant son impact socio-économique. Concernant les opportuni-

tés, je dirai qu'elles sont immenses ! La flexibilité intrinsèque du modèle permet d'attirer des investissements privés au service de l'intérêt public. C'est un outil juridique idéal pour soutenir les programmes sociaux de l'État et renforcer la cohésion nationale.

Comment envisagez-vous l'avenir du waqf ?

Je vois un Sénégal où le waqf, porté par la HAW, deviendra un acteur central du développement. Nos deux organes - Commission de Supervision et Direction générale - travailleront de concert pour en faire un rempart contre les inégalités sociales. Nous innoverons sans cesse pour répondre aux besoins des populations, particulièrement dans les secteurs clés que sont la

santé, l'éducation et l'agriculture.

Votre message final aux acteurs clés ?

À toutes les institutions religieuses, autorités et citoyens, je leur dis que le waqf transcende la charité traditionnelle. C'est un instrument de justice sociale universel, ouvert à tous, musulmans ou non. L'État a posé les fondations juridiques par la loi n° 2015-11 du 6 mai 2015 relative au waqf. À nous collectivement de nous en saisir pour bâtir un Sénégal où solidarité rime avec prospérité partagée. ■

**Propos recueillis par
Mohamed Elimane LÔ**



Abdoulaye LAM

Expert en Finance islamique



ZAKAT ET WAQF

Ressources endogènes pour une souveraineté sociale et budgétaire du Sénégal

Alors que l'aide internationale, longtemps considérée comme un levier incontournable pour les pays du Sud, connaît un recul marqué par des baisses structurelles et des replis souverainistes (inflation galopante, recentrage budgétaire des pays donateurs), il devient impératif pour les nations, et en particulier pour le Sénégal, de repenser en profondeur leur modèle de financement social. Notre pays, à majorité musulmane, dispose d'un potentiel considérable et largement sous-exploité à travers deux instruments majeurs de la finance sociale islamique : la zakat et le waqf.

La zakat, cinquième pilier de l'Islam, constitue un devoir religieux à la fois spirituel, économique et social. Prélevée annuellement à hauteur de 2,5 % des avoirs productifs (avoirs liquides, revenus d'investissement, stock commercial, etc.), elle vise à répondre aux besoins de huit catégories de bénéficiaires identifiés dans le Coran (Sourate At-Tawba, verset 60), notamment les pauvres, les personnes endettées, les voyageurs en difficulté, ou encore ceux engagés dans la cause divine. Elle représente donc un mécanisme intégré de redistribution sociale, conforme aux principes de justice et de solidarité islamique.

Au Sénégal, pays à plus de 95 % de

population musulmane, le potentiel annuel de la zakat est estimé à plus de 500 milliards de F CFA, soit 3,5 % du PIB, selon les estimations issues de notre étude conjointe menée avec la Banque islamique de développement (BID). Ce chiffre ne reflète encore qu'une projection théorique, car l'absence de cadre juridique et de mécanisme de collecte centralisé empêche sa mobilisation à grande échelle. À titre de comparaison, la zakat institutionnalisée en Malaisie a permis de collecter, rien que dans l'Etat de Selangor, près de 156,8 milliards de F CFA en 2023 via des plateformes numériques et une gouvernance décentralisée régionale.



Quelques cas réels de collecte de la zakat

Pays / Région	Population musulmane	% de la population	Montant collecté (en F CFA)	Année de collecte
Afrique du Sud	1 054 000	1,7 %	4,420 milliards	2024
Selangor (Malaisie)	4 273 724	61,2 %	156,8 milliards	2023
Singapour	936 000	15 %	32,457 milliards	2023

Sources : DIAW, A K, 2025 : Les dimensions spirituelle et socioéconomique de la zakat : de la théorie à la pratique

De son côté, le waqf ou don pieux perpétuel consiste en l'affectation d'un bien (foncier, immobilier, capital financier ou équipement) à une utilité publique et/ou privée permanente, sans possibilité de revente ni d'héritage.

Traditionnellement orienté vers l'éducation religieuse ou les œuvres caritatives, le waqf contemporain évolue vers des modèles plus productifs, combinant gestion professionnelle et objectifs de durabilité. Des waqf fonciers peuvent ainsi générer des revenus pour financer des hôpitaux, des écoles, des logements sociaux ou des centres de formation professionnelle.

Dans plusieurs pays musulmans, le waqf a été élevé au rang d'outil stratégique de planification du développement.

En Arabie Saoudite, le plan Vision 2030 a intégré le waqf comme instrument de financement complémentaire des Objectifs de développement durable (ODD). Le pays a mis en place un système de waqf productifs gérés par des fondations privées sous supervision publique.

En Malaisie, le waqf est géré par les États fédérés et soutenu par un écosystème juridique, fiscal et bancaire

spécifique.

En Indonésie, l'Agence nationale du waqf (BWI) a mis en place des modèles de cash-waqf permettant de mobiliser l'épargne populaire.

Ces instruments ne sont donc ni archaïques ni marginaux, mais représentent au contraire des innovations sociales islamiques au potentiel considérable, en phase avec les exigences contemporaines de résilience, d'inclusion et d'efficacité.

Le Sénégal a posé les premiers jalons d'une reconnaissance institutionnelle des instruments de la finance sociale islamique, mais les avancées demeurent encore fragmentaires et inachevées.

Sur le plan juridique, l'adoption en 2015 de la loi n° 2015-11 relative au waqf constitue une étape fondatrice. Ce texte établit un cadre légal pour la création, la gestion et le contrôle des waqf publics et privés, et prévoit la mise en place d'une Haute Autorité du Waqf (HAW), chargée d'assurer la régulation, la promotion et le développement du secteur. En 2018, cette autorité a été officiellement installée et a commencé à définir les contours d'une politique nationale du waqf.

Du côté de la zakat, le Code général

des impôts, à son article 55, reconnaît cette pratique comme un don déductible du revenu imposable pour les particuliers et les entreprises. Cette disposition constitue un signal positif en faveur d'une reconnaissance de la zakat dans l'architecture fiscale nationale.

Toutefois, cette reconnaissance reste symbolique, en l'absence :

- d'un organe étatique ou autonome dédié à la gestion de la zakat ;
- d'un cadre opérationnel de collecte, de distribution et de suivi;
- d'une plateforme numérique sécurisée pour le paiement volontaire de la zakat.

Dans la pratique, la zakat est aujourd'hui collectée de manière informelle ou dispersée par des organisations caritatives ou des mosquées, sans coordination nationale, ce qui limite fortement son impact systémique.

Le Sénégal, dans sa quête de souveraineté économique et sociale, dispose à travers ces deux instruments de la finance sociale islamique, notamment la zakat et le waqf, d'un atout majeur encore sous-exploité.

En s'inspirant des expériences réus-



Idées

sies de pays comme l'Arabie Saoudite, qui dans le cadre de sa stratégie Vision 2030 a clairement identifié le waqf comme un instrument central de financement du développement durable, de la Malaisie, pionnière en matière de finance islamique, qui a adopté une approche régionale, technologique et transparente de la gestion du waqf et de la zakat, ou encore de l'Indonésie, le Sénégal peut jeter les bases d'un écosystème robuste, éthique et durable. Une telle démarche s'inscrit pleinement dans les ambitions de l'Agenda Sénégal 2050, qui appellent à la mobilisation de ressources endogènes, à l'innovation sociale et à la transformation structurelle de l'économie.

Pour cela, une feuille de route claire s'impose, articulée autour de six axes stratégiques :

1. Adoption d'une loi d'institutionnalisation de la zakat

Aujourd'hui, bien que la zakat soit reconnue fiscalement comme un don déductible conformément à l'article 55 du Code général des impôts (CGI), elle demeure dépourvue d'un cadre juridique structurant. Il devient donc impératif d'aller au-delà de cette reconnaissance symbolique pour mettre en place une véritable architecture institutionnelle. Cela suppose, d'une part, l'adoption d'une législation spécifique définissant clairement la nature de la zakat, les catégories de bénéficiaires éligibles, ainsi que les modalités de collecte, de redistribution et de contrôle. D'autre part, il convient de créer une Autorité Nationale de la Zakat, indé-



5 et 6 décembre 2023 à l'UCAD II, première édition du Forum international sur l'institutionnalisation de la zakat.

pendante dans son fonctionnement mais adossée à l'État, à laquelle seraient confiées des missions de régulation, d'évaluation et de coordination de l'ensemble du dispositif.

2. Renforcement institutionnel de la Haute Autorité du Waqf (HAW)

La Haute Autorité du Waqf (HAW) représente une avancée institutionnelle notable dans la reconnaissance du waqf au Sénégal, mais elle nécessite encore d'être renforcée pour jouer pleinement son rôle. Il est essentiel de consolider son autonomie administrative et financière afin qu'elle puisse devenir un véritable bras opérationnel de la politique nationale de solidarité. Par ailleurs, la HAW devrait se voir confier une mission de coordination territoriale, en lien étroit avec les collectivités locales, les communautés religieuses et les porteurs de projets waqf, pour garantir un ancrage local fort et une mise en œuvre effective sur le terrain. Enfin, son rôle d'animation stratégique et de prospective doit être renforcé par la mise en place d'outils de planification performants,

en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), afin d'orienter les investissements waqf vers les priorités nationales en matière de développement.

3. Mise en place d'un contrat de performance entre l'État et les structures de la finance sociale islamique (waqf, zakat)

La mise en place d'un contrat de performance entre l'État et les structures en charge de la finance sociale islamique pourrait constituer un levier stratégique pour renforcer l'efficacité et l'impact des dispositifs de zakat et de waqf. Un tel contrat permettrait, d'une part, de fixer des objectifs sociaux clairement mesurables, notamment en matière de couverture maladie, d'accès à l'éducation, de réduction de la pauvreté ou encore d'autonomisation des femmes. D'autre part, il garantirait une redevabilité publique renforcée à travers la réalisation d'audits réguliers, la production de rapports d'évaluation rigoureux et le suivi d'indicateurs de résultats. Enfin, ce mécanisme contribuerait à inscrire la gouver-

Idées

nance de la zakat et du waqf dans une logique de transparence, d'efficacité et d'alignement avec les priorités nationales de développement.

4. Création d'un Fonds national de solidarité islamique

Le Fonds national de solidarité islamique, adossé à la zakat et au waqf, constituerait un instrument central de mise en cohérence et de valorisation des ressources collectées. Il agirait tout d'abord comme un outil de mutualisation et de sécurisation, destiné à canaliser les fonds vers des programmes sociaux stratégiques tels que le logement social, les bourses d'études, ou la construction de centres de santé. Ensuite, ce fonds incarnerait un mécanisme de financement participatif éthique, fondé sur une approche de *blended finance* conforme aux principes de la charia, combinant zakat, waqf, dons volontaires et partenariats diversifiés. Enfin, il serait un véritable levier de territorialisation, structuré pour être alimenté par les contributions locales et géré de manière décentralisée, en lien avec les collectivités territoriales et les acteurs communautaires.

5. Intégration dans les documents budgétaires stratégiques

Pour garantir la légitimité institutionnelle et assurer une planification cohérente des actions liées à la zakat et au waqf, il est essentiel d'intégrer pleinement ces instruments dans les principaux outils de programmation budgétaire et stratégique de l'État. Cela implique leur inclusion explicite dans

les Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), les Lois de Finances Initiales (LFI) ainsi que les Programmes d'Investissements Publics (PIP), afin de leur conférer une visibilité et une priorité à l'échelle nationale. Par ailleurs, il convient également de favoriser leur inscription dans les documents de planification territoriale, en particulier les Plans Locaux de Développement (PLD) et les Plans Communaux de Développement (PCD), afin de permettre une déclinaison opérationnelle et adaptée aux réalités locales.

6. Digitalisation de la collecte et de la redevabilité

La confiance des citoyens dans les dispositifs de solidarité islamique repose en grande partie sur la transparence et la traçabilité des fonds collectés et redistribués. Il devient ainsi indispensable de mettre en place une plateforme numérique nationale, interconnectée aux téléphones mobiles et aux banques islamiques, permettant une collecte sécurisée et accessible de la zakat ainsi que des dons waqf. Cette plateforme devra être accompagnée de la publication régulière de rapports interactifs et d'infographies détaillant l'utilisation des fonds, les catégories de bénéficiaires, les projets financés, ainsi que les taux d'affectation. Pour garantir l'efficacité et l'adhésion citoyenne, il serait pertinent de s'inspirer de modèles réussis tels que « Zakat Malaysia » ou encore la plateforme « Digital Waqf » développée par la General Authority for Awqaf (GAA) en Arabie Saoudite.

En définitive, face à la contraction structurelle de l'aide publique au développement et aux défis croissants de justice sociale, d'inclusion économique et de souveraineté budgétaire, le Sénégal dispose d'un levier stratégique encore sous-exploité : la finance sociale islamique, à travers la zakat et le waqf. Loin d'être de simples pratiques religieuses marginales, ces instruments incarnent aujourd'hui des solutions endogènes, éthiques et pérennes, capables de soutenir durablement les efforts nationaux en matière de développement humain.

En les institutionnalisant, en les digitalisant et en les intégrant dans les cadres budgétaires et les politiques publiques, le pays pourrait bâtir un nouveau modèle de solidarité nationale, ancré dans ses valeurs culturelles et spirituelles, mais résolument tourné vers l'innovation et la performance. Il ne s'agit pas seulement de capter des ressources financières supplémentaires, mais de refonder un contrat social où la justice, la dignité et la co-responsabilité deviennent les piliers d'un développement équitable.

Ainsi, à l'image des expériences réussies de la Malaisie, de l'Indonésie ou de l'Arabie Saoudite, le Sénégal peut tracer sa propre voie vers une souveraineté sociale assumée, fondée sur ses ressources, ses croyances et sa vision d'un avenir partagé. La zakat et le waqf ne sont pas des options secondaires : ils sont les fondations possibles d'un modèle économique alternatif, au service du bien commun et de la résilience nationale. ■



Ils (elles) ont dit...



M. Moustapha Mamba Guirassy, Ministre de l'Éducation nationale, au 3^e Congrès des Oulémas d'Afrique, le 26 avril 2025 à Dakar.

“ Vous vous inscrivez en droite ligne dans les orientations stratégiques du gouvernement du Sénégal qui préconise dans le référentiel Sénégal 2050 la promotion et le développement de financements innovants et solidaires dont le waqf occupe une place extrêmement importante. Le waqf ou habous fait partie des instruments les plus efficaces et les plus anciens de notre civilisation islamique. Un instrument qui allie foi, solidarité, développement et vision à long terme. Le waqf, instrument de finance sociale promoteur, rencontre aujourd'hui des défis majeurs qui plombent son rayonnement et limitent son impact réel sur les agrégats macroéconomiques et le développement durable de notre pays. Cette rencontre qui regroupe des sommités islamiques et intellectuelles devra permettre de mettre des réflexions de haute facture et des échanges fructueux pour que le waqf devienne un véritable moyen de transformation économique et sociale de nos pays. En outre, il est nécessaire de prendre en charge certains aspects spécifiques et exigences du waqf pour son appropriation par les populations africaines et son internalisation dans les mentalités et les actes de solidarité. ”



Honorable Député Chérif Ahmed Dicko, Président de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale du Sénégal.

“ La création du Waqf répond au souci de saisir les opportunités qu'offre la finance islamique, pour notamment réduire les inégalités sociales, améliorer considérablement l'accès aux services sociaux tout en impulsant une nouvelle gestion de la solidarité à l'effet de soutenir les couches vulnérables. L'atteinte des objectifs escomptés n'est possible [...] que s'il y a [...] une réelle appropriation de ce nouvel outil par les populations, la mise en place d'un cadre juridique adapté et sa prise en compte par l'Assemblée nationale dans les décisions budgétaires. Notre mission est de nous imprégner de l'environnement du Waqf, d'identifier notre rôle dans sa réussite, et de le remplir au profit du peuple que nous représentons. ”

Extrait de l'allocution de M. Dicko, lors de l'Atelier de sensibilisation des parlementaires sur le waqf, le lundi 16 juin 2025.



Honorable Député Marie Héléne Diouf.

“ La Haute Autorité du Waqf peut soulager l'Etat dans beaucoup de problèmes sociaux auxquels il est confronté. C'est pourquoi je voudrais qu'on réfléchisse à la mise à sa disposition d'un foncier consistant pour qu'elle puisse réaliser ses projets d'investissement dont certains peuvent appuyer l'Etat dans sa politique en faveur des daara. ”

Plaidoyer auprès du Ministre des Finances et du Budget, M. Cheikh Diba, lors du Débat d'orientation budgétaire, à l'Assemblée nationale, le samedi 28 juin 2025.

SAVIEZ-VOUS

Le waqf est un bien immobilisé

Le waqf est un bien dont la propriété est figée, soit à perpétuité, soit pour une durée déterminée. Il ne peut être vendu ni transmis, mais sa jouissance est destinée à des œuvres de charité et de bienfaisance. Cela garantit une source de financement durable pour des projets sociaux et religieux.

Une Haute Autorité du Waqf supervise les biens waqf

Créée par la loi de 2015, cette autorité administrative indépendante est chargée de gérer les waqf publics et de superviser les autres types de waqf. Elle veille à la bonne utilisation des biens et à leur conformité avec les souhaits des donateurs.

Les biens waqf publics sont insaisissables

Les biens constitués en waqf public ne peuvent être saisis ni vendus. Cette règle protège leur pérennité et garantit qu'ils continueront à servir leur objectif initial, qu'il s'agisse d'éducation, de santé ou d'autres œuvres sociales.

Quatre types de waqf existent au Sénégal

Le Sénégal reconnaît quatre formes de waqf :

- Le waqf public, géré par une entité publique et destiné à des œuvres d'intérêt général.
- Le waqf privé (ou de famille), dont les bénéficiaires sont des membres de la famille du donateur ou des tiers.
- Le waqf mixte, combinant des éléments de Waqf public et privé
- Le waqf d'intérêt public, géré par une personne privée mais pouvant être reconnu d'utilité publique.

Le waqf peut inclure des actifs financiers

Cette reconnaissance permet au waqf d'accéder à des avantages fiscaux et à une meilleure protection juridique. Pour obtenir ce statut, le waqf doit avoir fonctionné pendant au moins deux ans et répondre à des critères stricts définis par décret.

Source : Loi n° 2015-11 du 06 mai 2015 relative au waqf et le décret n° 2016-449 du 14 avril 2016 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Haute Autorité du Waqf.



وقف

Votre **donation waqf** peut changer des vies !

Faites un DON ICI !

Orange Money

3 4 8 5 3 9

Scannez ou tapez le code pour payer
#144#5*code*montant*code secret#
HAUTE AUTORITE DU WAQF

Orange Finance Mobile Sénégal

free=MONEY

HAUTE AUTORITE DU WAQF
SCANNEZ et PAYEZ



OU COMPOSEZ

#150*4*6*0814951*montant*code secret#

OU SUR NOTRE PLATEFORME

www.waqf-senegal.com





PLace OMVS (Dakar), Immeuble Thiargane, 4e étage



+221 33 889 29 90



www.haw.gouv.sn



courriel@haw.gouv.sn